



Communiqué de presse 6 août 2010



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) Etat et Région lancent un appel à manifestation d'intérêt auprès des collectivités bretonnes

Dans le cadre du contrat de projet 2007/2013, Etat et Région ont souhaité s'associer afin de promouvoir activement la gestion des espaces côtiers, l'inscrire dans une logique de développement durable et faire ainsi de la gestion intégrée de la zone côtière (GIZC) la norme. C'est dans ce cadre que s'inscrit cet appel à manifestation d'intérêt (AMI).

Une étape préalable avant l'appel à projets lancé en novembre 2010

Cet AMI prépare un appel à projets dont le lancement est prévu en novembre 2010. Il s'agit d'une étape préalable qui doit permettre, d'une part, de mobiliser les collectivités territoriales et leurs groupements (communautés de communes, Pays, syndicats mixtes, agglomérations...) et, d'autre part, de mieux saisir les besoins des territoires avant d'élaborer le cahier des charges de l'appel à projets.

Le lancement de l'appel à projets sera précédé d'une journée de travail, le 14 octobre prochain, regroupant les collectivités ayant répondu à l'AMI. Ce temps d'échange sera l'occasion d'affiner les projets et de répondre aux questions des candidats. Le cahier des charges défini à l'issue de cette rencontre permettra de sélectionner les projets de territoire qui seront financés.

Resserrer le maillage des projets dans les territoires

La Bretagne est déjà très impliquée dans la gestion intégrée de la zone côtière. Il importe de renforcer les projets déjà existants et de multiplier les expériences au travers de nouveaux projets.

L'appel à manifestation d'intérêt n'impose aucune thématique précise mais les porteurs de projets devront intégrer, sur un périmètre territorial pertinent, les éléments suivants :

- une approche conjointe des espaces terrestre et maritime de la zone côtière ;
- une prise en compte simultanée des écosystèmes naturels, des phénomènes d'origine anthropique, des activités économiques sectorielles ainsi que des problématiques essentielles du territoire ;
- une mobilisation de tous les acteurs concernés (collectivités, services de l'État, professionnels, acteurs économiques, associations, citoyens, etc.) et des moyens nécessaires à la mise en œuvre des expérimentations (chef de projet, ingénierie...) ;
- une articulation des différents instruments de politiques publiques visant à favoriser la cohérence des projets.

En se lançant dans cette opération, la Région Bretagne et l'Etat souhaitent :

- **Répondre aux enjeux de gestion durable des territoires côtiers et de leurs ressources.**

Foncier, eau, biodiversité, économie, sécurité des populations, changement climatique... : la GIZC se trouve de plus en plus confrontée à un nombre important de difficultés et d'enjeux, dont les réponses impliquent de développer de nouvelles formes d'action qui garantissent une gestion durable des territoires côtiers.

- **Mettre en œuvre les politiques publiques et les textes réglementaires.**

En l'espace de quelques années, la GIZC s'est vue dotée d'un important corpus réglementaire et politique, à tous niveaux de l'action publique. : directives cadres venant de Bruxelles, politique maritime intégrée européenne en cours d'élaboration ; au niveau national, Livre bleu sur la stratégie pour la mer et les océans, adoptée fin 2009 ; au niveau régional, Charte des espaces côtiers bretons définissant un projet de société pour la zone littorale.

- **Mobiliser et impliquer les acteurs locaux**

C'est à l'échelle locale que la GIZC se formalisera véritablement. Compte tenu de l'importance des spécificités et dynamiques locales, les acteurs locaux doivent être au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre des initiatives.

Le calendrier

- | | |
|--|--------------------------|
| - Fin de l'appel à manifestation d'intérêt : | 30 septembre 2010 |
| - Séminaire de travail avec les candidats : | 14 octobre 2010 |
| - Lancement de l'appel à projets : | 2 novembre 2010 |
| - Fin de l'appel à projets : | 28 janvier 2011 |
| - Annonce des résultats : | 25 février 2011 |